

PREMIER MINISTRE

Le Chef de Cabinet

Paris, le **25 JAN. 2018**

Références à rappeler :
CAB/2017D/26011 - PB

Monsieur le Président,

Vous avez fait part au Premier ministre de vos inquiétudes concernant une éventuelle interruption du dispositif national d'information sur la surdité.

Monsieur Édouard PHILIPPE a bien pris connaissance de votre démarche et des préoccupations qui la motivent.

C'est pourquoi j'ai transmis votre correspondance à Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, afin qu'elle en prescrive l'examen et vous apporte directement une réponse.

Je vous saurais gré d'en informer les autres signataires de votre courrier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Donc à vous,



Anne CLERC

Monsieur René BRUNEAU
Président du Mouvement des Sourds de France (MDSF)
23 avenue Gabriel Péri
93400 SAINT-OUEN